

Vos questions / nos réponses

aide pour mon fils

Par [Profil supprimé](#) Postée le 23/02/2012 07:56

bonjour,mon fils de 19 ans fume du cannabis ,je ne sais pas comment m'y prendre pour l'emmener à accepter l'aide d'une association de ma région,il est très déterminée et soutient que ce n'est pas dangereux il dit que l'alcool est dangereux mais pas le cannabis.Il pense que l'état diabolise le cannabis parce qu'il n'encaisse pas d'argent dessus contrairement à l'alcool ,en hollande ils ont tout compris ils l'ont légalisé donc tu vois ça veut dire que ce n'est pas dangereux voila les propos qu'il tient !face à de tels propos je me sens désemparée je ne trouve aucune réponse qu'il entend!même sa soeur ainée avec qui il parlait beaucoup n'arrive plus a le raisonner,elle arrive en le questionnant a apprendre certaines choses notamment qu'il est rendu à 1 ou 2 joints par jour qu'il se procure par un copain qu'il n'a pas voulu citer biensur.Il travaille un métier qui lui plait mais en dehors de son travail pas d'ami jamais eu de petite copine c'est pas bon mais il n'accepte pas les conseils que l'ont lui donne du genre inscrit toi a une activité sportive ou autre cela te ferait renconter du monde tu te ferais des copains ect.....non rien a faireil avait commencé le permis de conduire et depuis 3 semaines il a arrété il m'a dit:j'ai mon scooter alors je suis pas motivé et puis j'ai vu sur internet beaucoup roulent sans permis ça risque pas grand chose!pfffff je sais plus quoi faire!dommage très gentil garçon très vaillant et doué dans son travail il est boulanger patissier,son employeur est très satisfait de lui toujours a l'heure très sérieux.Voila un peu l'histoire j'espere trouver des conseils de l'aide.merci d'avance

Mise en ligne le 23/02/2012

Bonjour,

Nous comprenons que cela soit angoissant pour vous d'être témoin des prises de risques de votre fils. Toutefois, au delà de la nocivité physique liée à la consommation de cannabis ainsi que du fait que ce soit un produit illégal, les répercussions autres sont très variables d'un individu à l'autre.

Le premier point positif est que votre fils soit inséré professionnellement et qu'il s'épanouisse dans son travail. Par contre, le fait qu'il n'ait pas ou peu de relations sociales peut en effet être éventuellement le signe d'une certaine forme de mal-être. Afin de pouvoir déterminer si votre fils est réellement en difficulté, il conviendrait d'aborder avant tout le sujet de son éventuel mal-être, et ainsi d'essayer de mieux saisir comment il se sent dans sa vie de manière générale, et de comprendre ce qu'il recherche à travers ses consommations.

Concernant son rapport à la loi, que ce soit concernant le cannabis ou le fait de rouler sans permis, il s'agit d'un problème plus complexe, particulièrement à l'âge qu'il a, entrant peu à peu dans le monde adulte. Il existe des lieux gratuits et confidentiels où des psychologues et des éducateurs spécialisés aident les parents à dialoguer avec leur enfant, et ainsi gérer au mieux les problèmes que vous décrivez. Vous trouverez leurs

coordonnées ci-dessous.

En parallèle, n'hésitez pas à contacter nos écoutants au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. Outre le soutien qui peut vous être proposé, cela peut aussi vous aider à prendre du recul et ainsi vous aider à mieux appréhender la communication entre vous.

Cordialement.
